

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 08 NOVEMBRE 2016
GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

1° Présentation des membres du conseil d'école

- les enseignants de maternelle : Mmes Deleporte (PS), Pagès (PS/MS), Cottet-Moine (MS), Tarricone et M. Pelletier (tous deux à mi-temps sur une classe de MS/GS), Mme YACINE (décharge de Sophie Sintès GS).
- la directrice, Mme Sintès également enseignante en GS.
- les enseignants d'élémentaire : Mmes Lecendreau (CP), Bouajila (CP), Dosière (CE1), de Compreignac (CE2), Pagnon-Pouille (CE2/CM1), Galati et M. Gené (tous deux à mi-temps sur une classe de CM1),
Mme Arruebo : maitresse intervenant en CP (le mardi et un mercredi par mois) et CE1 (le lundi et un mercredi par mois) en remplacement de Mmes Lecendreau et Dosière lors de leur activité de maître formateur.
- les représentants de parents d'élèves : 11 représentants titulaires et 8 représentants suppléants: Mmes Ait Mokhtar, Doisne, Mitrano, Poivre, Rault, Cassot, Sauvel-Blanc, Ville, Debaye, Habarou-Suty, Issad, Blaizot, Le Bris, Vidal et Mrs. Lamide, Reix, Margot, Canales, Penneçot.
- la mairie représentée par Madame Delannet et Mme Carrière.

2° Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

La liste unique a été élue avec un taux de participation de 53,5 %.

Pour rappel, taux de participation des années précédentes:

- pour 2015 : 56%
- pour 2014 : 50,5%
- pour 2013 : 61,2%

On arrive à maintenir un taux relativement élevé de participation, d'autant plus remarquable qu'il n'y a pas d'enjeu majeur puisqu'il n'y a qu'une seule liste proposée.

Le vote par correspondance est le mode de vote le plus utilisé (32 votes seulement ont été faits le jour J à l'école).

3° Bilan de la rentrée : structure, effectifs

Effectif total : 292 élèves pour 11 classes, 5 en maternelle et 6 en élémentaire.

🚩 Structure de l'école maternelle :

- 1 petite section comprenant 29 élèves
- 1 petite/moyenne section comprenant 29 élèves (17 PS et 12 MS)
- 1 moyenne section comprenant 30 élèves
- 1 moyenne/grande section comprenant 29 élèves (9 MS et 20 GS)
- 1 grande section comprenant 28 élèves

Soit un total de 145 élèves en maternelle.

Un nouvel élève est attendu en classe de Moyenne section au mois de janvier.

✚ Structure de l'école élémentaire :

2 nouveaux élèves sont arrivés en classe de CM1 en octobre et en novembre.

L'équipe enseignante a envisagé une structure comprenant le moins de doubles niveaux.

- 2 CP comprenant 27 élèves
- 1 CE1 comprenant 27 élèves
- 1 CE2 comprenant 20 élèves
- 1 CE2/CM1 comprenant 21 élèves (14 CE2 et 7 CM1)
- 1 CM1 comprenant 25 élèves

Soit un total de 147 élèves en élémentaire.

L'ensemble des CM1 se retrouve pour certaines matières.

En effet, M. Gené assure les cours de sciences, Mme Galati, ceux d'histoire/géographie et Mme Pagnon-Pouille ceux d'anglais. Les cours à 32 élèves (CM1 regroupés) sont certes chargés mais les maitres assurent que cela se passe bien.

Les représentants de parents d'élèves demandent que les élèves de CM1 du double niveau puissent bénéficier du blog de la classe de CM1. Mme Pagnon-Pouille leur indique qu'une démarche en ce sens est déjà en cours.

✚ Les ATSEM

Nous comptons à Victor Hugo 4 ATSEM pour 5 classes de maternelle :

- Annie est dans la classe de Mme Pages
- Thi Quyen est dans la classe de Mme Deleporte
- Malika est dans la classe de Mme Cottet-Moine
- Renée est dans la classe de Mme Tarricone et M. Pelletier

Les maitresses présentes indiquent que les deux nouvelles ATSEM venues (Malika et Renée) assurent très bien leur mission auprès des élèves.

✚ Homme d'entretien :

L'école Victor Hugo est un groupe scolaire qui grandit chaque année, nous avons donc demandé au 3^{ème} conseil d'école s'il était possible que Rui soit affecté 1 jour par semaine à temps complet sur l'école. Actuellement Rui travaille tous les après-midi à l'école rue de Fontenay.

La mairie a répondu négativement à notre demande : l'école rue de Fontenay a besoin de quelqu'un également et il n'est pas question pour l'instant d'embaucher une personne supplémentaire.

✚ Carte scolaire

Avec la nouvelle carte scolaire, il se peut que certains enfants affectés en maternelle à Victor Hugo, ne dépendent plus de cette école au passage au CP.

Pour rester en CP à l'école V HUGO, il faudra faire une demande de dérogation, qui sera étudiée lors de la commission programmée au mois de mai. En revanche, cela ne sera pas accepté de façon automatique comme l'année dernière, sauf en cas de fratrie.

4° Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur par Sophie Sintès.

Les représentants de parents d'élèves demandent que soit mentionné sur le règlement intérieur l'interdiction d'apporter à l'école des téléphones portables ainsi que des jeux électroniques.

Par ailleurs, un changement au niveau des horaires a été apporté, à savoir le départ à 15h55 des maternelles afin de fluidifier la sortie et éviter les attroupements.

La directrice rappelle à ce sujet que la dépose et la reprise des enfants doivent se faire de la manière la plus rapide possible.

Ce nouveau règlement qui intègre la charte de la laïcité est approuvé à l'unanimité.

5° Sécurité

Une note de la rectrice du Val de Marne rappelle quelques consignes de sécurité à adopter telles que :

- Accueil des élèves par un adulte à l'entrée de l'école
- Vérification des identités des personnes extérieures à l'école
- Contrôle visuel des sacs possible
- Eviter les attroupements devant l'école
- Signalement d'objet/personne suspect

Elle conclut en indiquant que tout de même, de manière générale, les établissements doivent rester accessibles aux parents d'élèves.


Mercredi 16 novembre 2016 à 9h15 aura lieu un exercice de mise en sûreté, et tous les parents en seront prévenus à l'avance.

Quelques aménagements de notre école sont nécessaires afin de pouvoir assurer au mieux la sécurité de nos élèves en cas de situations d'urgence.

6° Travaux dans l'école

 les travaux réalisés :

- il y avait un paillage autour des arbres qui s'émiettait ; la mairie a déposé un enrobé autour de chaque arbre et c'est beaucoup plus satisfaisant.

 Demandes de travaux suite aux préconisations du Capitaine Mary en terme de sécurité :

Il est prévu que toutes les écoles de Nogent soient équipées d'une alarme spécifique en cas d'intrusion ainsi que d'un visiophone à l'entrée. La mairie a fait remonter ses besoins à la préfecture pour toutes les écoles de la ville et doit attendre que les subventions soient attribuées avant de commencer les travaux. Cela risque donc d'être opérationnel uniquement pour la rentrée prochaine.

Nous demandons la création d'un portail électrifié. La mairie nous répond que ce n'est

pas possible sur le budget 2016 mais que la demande est prise en compte.

La directrice sollicite la création de sorties de secours vers l'arrière de l'école coté maternelle (ce qui avait été préconisé par le capitaine Mary), ainsi que la pose de verrous dans les classes si les maitres doivent se barricader. Les représentants de parents d'élèves demandent que les maitres aient les clés de leur classe avant que les verrous en hauteur ne soient posés. Sur ce dernier point la mairie est d'accord. Il faudra donc prévoir 11 clés correspondant aux classes.

Par ailleurs, dans le cadre d'une évacuation de l'école, des clés ouvrant les portails d'accès au stade sont nécessaires : il en faudrait 3 de façon urgente.

Il a été également proposé la pose de brise vue (côté rue) mais se pose le problème de la visibilité. La police ne pourrait en effet, voir ce qui se passe dans les cours de récréation de l'école.

les demandes et travaux restant à réaliser :

- déplacement de la clôture séparant la cour de récréation des maternelles de la cour des élémentaires. 150 élèves d'élémentaires disposent d'un petit espace alors que la cour côté maternelle est très grande.
- tracés de peinture dans la cour élémentaire et de bandes jaunes autour des bouches d'égouts coté maternelle.
- Abris pour sortie d'école : le service technique de la mairie l'a inscrit au budget 2017
- Demande de sonneries différentes pour maternelle et élémentaire : les horaires de cour de récréation étant différents, il serait bien de distinguer les deux écoles. Le service technique va regarder si on peut programmer deux sonneries différentes.
- La directrice indique que l'école n'a pas reçu les bancs demandés depuis fort longtemps pour la maternelle. La mairie va s'en occuper.
- Les représentants de parents d'élèves demandent s'il est possible de faire un marquage au sol pour jeux extérieurs : terrain de foot, marelle ... La mairie dit que c'est possible et qu'il faut en faire la demande mais il semble judicieux d'attendre que la grille entre les 2 cours soit déplacée.

Les maitres qui ont été verbalisés récemment réitèrent leur demande de macaron pour le stationnement extérieur.

Pour la mairie il n'y a pas de solution possible d'autant plus qu'à partir du mois de mars 2017 le stationnement sera géré par une société privée.

7° Budget lié aux ouvertures de classes

Budget 2016 :

Sophie Sintès fait remarquer qu'avec la création des nouvelles classes (achat de nouveaux manuels, installation des nouvelles classes...), c'est toujours compliqué et le budget alloué à notre école est forcément dépassé (37€ par élève doit couvrir les achats de manuels, de livre de lecture suivie, de fournitures non achetées par les parents, de cartes pour la géographie, de matériel pour le tableau type règle, équerre...)

Les maitres des classes nouvellement créées demandent s'il est encore possible de passer une

commande notamment en littérature pour les CM1.

La mairie propose aux enseignants de l'adresser le plus rapidement possible pour qu'elle puisse passer sur le budget 2016. Sinon, elle sera passée sur le budget 2017.

La directrice remercie la mairie pour cet accord quant au dépassement de budget.

Équipement numérique :

L'équipe enseignante sollicite un accès internet dans les classes de cycle 3.

L'école a reçu l'équipement en prise CPL pour une classe seulement et non pour 2 comme c'est le cas pour les autres écoles élémentaires de la ville.

La mairie va se renseigner et pallier ce manque, nous l'espérons.

Sophie Sintès fait observer qu'un vidéo projecteur supplémentaire serait nécessaire, sachant que la coopérative a déjà acheté 8 tablettes et un video projecteur et que, contrairement aux autres écoles, nous n'avons pas de tableau numérique interactif.

La mairie fait observer que le 29 novembre 2016 aura lieu une réunion avec l'inspectrice pour étudier les besoins numériques de chaque école.

8° les projets de l'école.

Les enseignantes des classes de CE1 et de CE2 font partie à nouveau du projet école et cinéma. Les élèves de ces classes iront donc voir 3 films au cinéma Royal Palace de Nogent sur Marne.

Certains parents s'inquiètent du fait que leurs enfants n'aillent pas au cinéma. Il n'est pas souhaitable que tous les enfants de l'école fassent le même type de sortie culturelle chaque année. L'idée du parcours culturel et artistique, préconisé par les nouveaux programmes, est de proposer sur la scolarité de l'enfant des interventions culturelles qui soient diversifiées (cinéma, peinture ou sculpture, musique, théâtre, danse, cirque,...). Il faut pouvoir proposer un éventail d'expériences culturelles le plus large possible.

La classe de CE2/CM1 ira à la maison d'art Bernard Anthonioz en décembre et donc travaillera sur un autre support artistique tout aussi intéressant.

Les classes de CE1, CE2, CE2/CM1 et CM1 ont un projet comédie musicale sur l'année avec les CMR, partenaire habituel de la ville.

Les CP et les GS (qui ne bénéficient d'un intervenant musique que durant 10 semaines) ont choisi de travailler sur les instruments de l'orchestre et cela sera valorisé par une petite représentation : le 6 décembre au soir pour les CP ; le vendredi 16 décembre au matin pour les GS.

Toutes les classes de l'école vont jardiner, selon les saisons nous planterons bulbes, plants de tomates ou de fraisiers, framboisier, herbes aromatiques... et cela sera le moyen d'observer et de mieux comprendre certaines manifestations de la vie végétale ou animale.

9° activités périscolaires

Les représentants de parents d'élèves demandent un retour de la mairie sur le portail famille. Selon la mairie il y a quelques imperfections et erreurs qui sont corrigées petit à petit. Globalement cela s'est bien passé, les parents ont bien réagi. En cas d'absence imprévue à la cantine, il n'est pas nécessaire d'avoir forcément un certificat médical, un mot signalant l'absence à l'école et signé par l'enseignant peut suffire.

Les représentants de parents d'élèves s'associent aux maitres pour remercier la mairie du financement du projet école et cinéma ainsi que la dotation pour le jardinage.

Les représentants de parents d'élèves redemandent également à la mairie de tolérer les départs après la cantine (soit à 13h30) le mercredi pour tous les enfants et non plus seulement pour les enfants dont les parents travaillent au 4/5eme. Cela semble être toujours difficile, même si les parents sont prêts à payer alors que leur enfant est absent.

Les représentants de parents d'élèves, après avoir déjeuné à la cantine en début d'année scolaire ont relevé quelques problèmes de qualité et de quantité.

La mairie indique qu'il faut faire remonter ces informations au jour le jour. Elle a demandé également aux animateurs de noter sur un cahier le ressenti des enfants après chaque repas. Elle a demandé aussi, suite à des remarques de parents, d'augmenter les proportions pour le gouter du mercredi pour les élémentaires.

Sophie Sintès ajoute qu'un roulement 1^{er}/2^{ème} service a été organisé pour ne pas que cela soit toujours les mêmes classes qui bénéficient du surplus de nourriture du 2^e service.

Les représentants de parents d'élèves demandent à la mairie d'organiser une réunion avec le centre de loisirs. Une date va être proposée aux parents rapidement.

Fin du conseil : 21h25 / Prochaine date de conseil : semaine du 24 février 2017.